L'IAE en Alsace en quelques chiffres

137 employeurs

11 317 salariés

dont **9 841** salariés accompagnés

près de **90 M€** de chiffre d'affaire

FORMATION PROFESSIONNELLE

2300 salariés formés chaque année dont une quarantaine dans la restauration

+ de **100 000** heures de formation

GRACE AU SOUTIEN DE
La Région Alsace, le Fonds Social Européen, la Direccte, le Conseil Général du Haut-Rhin, les OPCA, les employeurs

« L'Insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. » (Art. L.5132-5 du Code du Travail)

Recruter Autrement

Les atouts du réseau de l'insertion par l'activité économique (IAE) pour répondre aux besoins des entreprises

Pendant leur parcours en SIAE, ils ont validé leur projet professionnel, ont développé des compétences (savoir-faire et savoir-être) et ont acquis une expérience de travail.

L'expertise de l'URSIEA et des SIAE en matière de mutualisation de moyens (humains, financiers) peut permettre de s'appuyer sur ce réseau pour monter un projet de formation et / ou de recrutement.

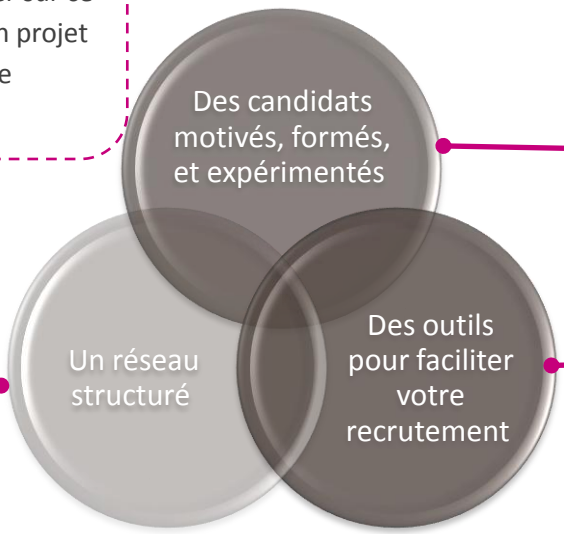

1| Vous recherchez des candidats pour des missions temporaires ?

2| Vous souhaitez sécuriser vos recrutements ?

3| Vous recherchez des compétences adaptées à votre entreprise ?

ursiea · Région Alsace · l'Europe s'engage en Alsace avec le FSE · Liberté • Égalité • Fraternité République Française · Conseil Général Haut-Rhin L'Acteur de votre quotidien

1| Vous recherchez des candidats pour des missions temporaires ?

Les AI (association intermédiaire) et les ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion) peuvent vous mettre du personnel à disposition à partir de quelques heures par semaines jusqu'à des missions de plusieurs mois à temps plein.

2| Vous souhaitez sécuriser vos recrutements ?

En amont du recrutement

Saviez vous qu'un salarié de SIAE peut suspendre son contrat pour une période d'essai dans votre entreprise ? Comment ?

outil	objectif	durée	qui est l'employeur	vos engagements	coût
Périodes d'immersion (PI)	Développer l'expérience et les compétences du salarié	maximum 1 mois par PI même durée hebdomadaire qu'en SIAE	SIAE	Permettre au candidat d'acquérir des compétences complémentaires	Aucun
Suspension de contrat	Réaliser la période d'essai d'un CDD d'au moins 6 mois ou d'un CDI dans votre entreprise	Selon la période d'essai	Vous	Garantir les obligations liées au contrat de travail Informer la SIAE du résultat de la période d'essai (embauche ou rupture)	Salaire du candidat

Lors de l'embauche du salarié, pour consolider l'intégration dans l'entreprise

_La SIAE peut vous accompagner, ainsi que le salarié, durant la période d'essai afin de **faciliter la communication et la progression** du salarié dans votre entreprise.

_Certaines SIAE proposent un accompagnement plus poussé, le « **Mentoring** », qui permet de favoriser l'adaptation à la **culture de l'entreprise**

Saviez vous que la SIAE peut poursuivre son accompagnement au début de l'embauche ?

3| Vous recherchez des compétences adaptées à votre entreprise ?

Nous vous proposons de former ces candidats à vos besoins, comment ?

outil	objectif	durée	qui est l'employeur	vos engagements	coût
Durant leur contrat en SIAE					
Programme URSIEA **Formation sur mesure préalable à un recrutement**	Permettre au salarié d'acquérir les gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier ciblé	Variable en fonction des besoins et objectifs ciblés	SIAE	Assurer la période de formation ou de stage en entreprise Désigner un tuteur, qui assure la transmission de savoir-faire, et le lien avec l'organisme de formation et la SIAE.	Coût pédagogique : Région, Direccte, FSE, OPCA, SIAE… Rémunération durant la formation : La SIAE
Formation sur mesure **dans le cadre d'une mission intérimaire :** **CIPI – CDPI** (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire ; Contrat de Développement Professionnel Intérimaire)	Permettre une alternance entre les périodes de formation (théorique et pratique) et des périodes de mission intérimaire.	CIPI : 210 h à 420h, dont : - 70h à 140h de formation externe - 35h de formation interne - 105h minimum de mission intérimaire CDPI : 175h à 450h : dont 1/3 minimum en mission intérimaire	La SIAE (ETTI)	Proposer le minimum d'heures de mission intérimaire conformément au contrat Assurer une période de formation interne à votre entreprise Désigner un tuteur, qui assure la transmission de savoir-faire, et le lien avec la SIAE.	Coût pédagogique : FAFTT Rémunération : l'ETTI Cout de la mission intérimaire : vous.
Entre le contrat en SIAE et le recrutement dans votre entreprise					
Dispositifs de formation de **Pôle emploi, OPCA, Région Alsace**	Ajuster les compétences acquises à celles nécessaires à l'exercice de fonctions dans votre entreprise	Variable en fonction des besoins et objectifs ciblés	La personne redevient demandeur d'emploi	Assurer la période de formation en entreprise (tuteur) Recruter le candidat à l'issue de la formation	Possibilité de prises en charge par l'OPCA, Pôle emploi, la Région Alsace, en fonction de la formation

Nous vous proposons de valider / vérifier les compétences acquises

_Les démarches de **formalisation et de certification des compétences** sont en développement dans les SIAE, qui ont pour certaines mis en place de réelles démarches d'entreprises apprenantes. Ex : le passeport pro Luculus du Relais de la Ferme du Château.

_Nous pouvons également **inventer de nouveaux outils** ensemble : Exemple : sur Colmar, la Manne dispose d'une plateforme technique qui pourrait servir de support à une formation ou à une évaluation des compétences en situation de travail.

Le réseau des entrepreneurs solidaires d'Alsace

ursiea

Union Régionale
des Structures d'Insertion
par l'Économique d'Alsace
68 avenue des Vosges
F 67000 STRASBOURG

Tél. 03 90 22 12 72
Fax 03 90 22 12 73

accueil@ursiea.org
www.ursiea.org

Qui contacter ?

Région Alsace | Florence LEIBEL | 03 88 15 39 57 | florence.leibel@region-alsace.eu

Région Alsace | Vincent WINTERHALTER | (03) 88 15 67 79 | vincent.winterhalter@region-alsace.eu

Ursiea | Sandrine BIANCHI |03 90 22 12 72 | sandrine.bianchi@ursiea.org

Ursiea | Anne SCHMITT |03 90 22 12 72 | anne.schmitt@ursiea.org

	Structure	Activite
Entreprises d'insertion	**_Le Relais de la ferme du chateau** 1 chemin de la Ferme du Château – 67120 DACHSTEIN Tél : 03 88 38 15 65 - Fax : 03 88 38 15 81 e-mail : relais.fermeduchateau@wanadoo.fr site : www.relaisfermeduchateau.com **Contact :** Gérant : **Pierre HOERTER**	Transformation, promotion et commercialisation des produits agricoles et régionaux de terroir.
	_La Mine d'Art Gens 40 rue Wilson – 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES Tél. : 03 89 58 51 79 e-mail : asso_hetre@voilà.fr Adresse postale : Association Hêtre 58 Petit Rombach – 68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES **Contact :** Directrice : **Zineb GUICHAOUA**	Bar, restauration, traiteur

	Structure	Activite
Entreprises de travail temporaire d'insertion	**_M Interim Insertion** 23a rue du Galtz – 68000 COLMAR Tél. : 03 89 24 01 26 - Fax : 03 89 24 52 22 e-mail : accueil@m-interim-insertion.fr **Contact :** Directeur : **Frédéric DURRWELL**	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
	_Ocito – Travail Temporaire 8 rue du Pont – 68110 ILLZACH Tél. : 03 89 46 84 60 - Fax : 03 89 56 93 01 e-mail : travailtemporaire-@octio-services.fr site : www.ocito-services.fr **Contact :** Directeur : **Patrick LIDIANI**	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

Ateliers et chantiers d'insertion	STRUCTURE	ACTIVITE
	_LE PETIT GOURMAND Centre Social et Culturel Victor Schoelcher 56 rue du Rieth – 67200 STRASBOURG Tél : 03 88 77 76 75 - Fax : 03 88 77 76 76 e-mail : petit-gourmand@neuf.fr **Contact :** Directeur : **Laurent CECILE**	- Restauration scolaire et associative - Pâtisserie-salon de thé pour les personnes âgées - Transformation des produits des jardins
	_LES 7 PAINS 8 rue de l'Arc en Ciel - 67000 STRASBOURG Tél : 03 88 24 71 02 e-mail : accueil@les7pains.org site : www.les7pains.org **Contact :** Directeur : **Ligna THONGRASAMY**	Restauration à destination de personnes en difficulté
	_MOSAÏQUE 23 rue Marschallhoff - 67100 STRASBOURG Tél. : 03 88 39 05 16 - Fax : 03 88 39 19 80 e-mail : mosaique10@orange.fr **Contact :** Directrice : **Leïla HAMOUD**	Restauration, vente à emporter, animation
	_L'ÎLE AUX EPIS 83 route du Rhin - 67000 STRASBOURG Tél. : 03 90 22 36 41 - Fax : 03 88 24 59 19 *E-MAIL : RESTAURANT@OPISTRASBOURG.FR* **Contact :** Responsable : **Brigitte SABOURIN**	Restauration, traiteur
	_ALSA 49 rue de Strasbourg – BP 1371 68070 MULHOUSE Tél. : 03 89 59 29 24 - Fax : 03 89 46 15 89 Tél : 09 77 90 91 23 e-mail : jlsutter.alsa@wanadoo.fr ou ahmatnour.alsa@wanadoo.fr Site : http://alsa68.org **Contacts :** Directeur : **Jean-Luc SUTTER,** Chef de service : **Nour AHMAT-BRAHIM**	*Restaurant social :* 50 repas par jour (au maximum) 7 jours sur 7
	_LA TABLE DE LA FONDERIE 21 rue du Manège – 68100 MULHOUSE Tél. : 03 89 46 22 74 e-mail : contact@table-fonderie.fr Site : www.table-fonderie.fr **Contact :** Coordinatrice : **Sylvie RISS**	Restauration Solidaire
	_INSEF 50 rue Aristide Briand - BP 64 - 68460 LUTTERBACH Tél. : 03 89 51 23 60 - Fax : 03 89 51 23 69 e-mail : thomas.insef@laposte.net **Contact :** Responsable : **Thomas DREYFUS**	Activité cuisine pédagogique de collectivité.